|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2020 Genève, 9-19 juin 2020** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 21** | **Document C20/32-F** |
| **30 mars 2020** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général | |
| ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LA CRÉATION  D'UN INSTITUT DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS À L'UIT | |

|  |
| --- |
| Résumé  Le présent document vise à informer le Conseil de l'état d'avancement de l'étude de faisabilité sur la création d'un institut de renforcement des capacités à l'UIT. À sa session de juin 2019, le Conseil de l'UIT a chargé la Directrice du BDT "de procéder à une analyse et à un examen approfondis des activités de formation et de renforcement des capacités actuellement menées par le Groupe sur les initiatives relatives au renforcement des capacités, l'Académie de l'UIT et les centres d'excellence, et de faire rapport à la session de 2020 du Conseil sur les résultats de l'étude et la création possible d'un institut de renforcement des capacités à l'UIT".  Suite à donner  Le Conseil est invité à **prendre note** du présent document.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Références  *Documents* [*C19/98*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0098/en) *et* [*C19/115*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0115/en) |

# 1 Introduction

1.1 L'une des missions fondamentales de l'UIT tient au renforcement des capacités dans le domaine du développement des technologies numériques, conformément aux résolutions adoptées par la Conférence mondiale de développement de télécommunications et par la Conférence de plénipotentiaires. Cette mission est mise en œuvre au moyen de divers programmes et projets, dont la plate-forme de cyberapprentissage de l'Académie de l'UIT, le réseau de Centres d'excellence de l'UIT, des ateliers régionaux et nationaux de renforcement des capacités, ainsi qu'une série d'autres activités de formation menées à bien en collaboration avec des partenaires issus du secteur privé, des établissements universitaires et d'autres professionnels de la formation.

1.2 Durant la session du Conseil de l'UIT tenue en juin 2019, l'Arabie saoudite a soumis une contribution visant à proposer la création d'un institut de renforcement des capacités à l'UIT (Document C19/98). Ce document visait à mettre en avant le fait que la formation dispensée par l'UIT devrait permettre aux responsables de pays en développement d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer leurs ressources essentielles, déployer l'infrastructure et élaborer des plans et des stratégies au niveau national, en collaboration avec des spécialistes du secteur des TIC issus du secteur public, du secteur privé et des milieux universitaires.

1.3 À sa session de 2019, le Conseil est convenu de charger la Directrice du BDT "de procéder à une analyse et à un examen approfondis des activités de formation et de renforcement des capacités actuellement menées par le Groupe sur les initiatives relatives au renforcement des capacités, l'Académie de l'UIT et les centres d'excellence, et de faire rapport à la session de 2020 du Conseil sur les résultats de l'étude et la création possible d'un institut de renforcement des capacités à l'UIT".

# 2 État d'avancement de l'étude de faisabilité

2.1 Suivant les instructions du Conseil susmentionnées, l'UIT a défini le champ d'application de l'étude de faisabilité, qui comprend les éléments suivants :

– Examen de l'environnement mondial en ce qui concerne les programmes de renforcement des capacités dans le domaine des technologies numériques.

– Bilan des activités de renforcement des capacités actuellement proposées par l'UIT.

– Identification des lacunes existantes et des points qui pourraient être améliorés.

– Évaluation de la demande en faveur d'un nouvel institut de formation.

– Besoins de ressources et structure de gouvernance du nouvel institut de formation.

– Autres options permettant d'améliorer les activités de l'UIT en matière de renforcement des capacités.

– Recommandations quant à la marche à suivre.

2.2 L'étude sera menée à bien par un cabinet de conseil indépendant. À cette fin, l'UIT a publié une Demande de propositions le 28 janvier 2020, avec une date de clôture fixée au 26 février 2020. On estime que les travaux débuteront en mai/juin 2020 et se poursuivront durant une période de trois à quatre mois. Il sera rendu compte oralement de l'état d'avancement de l'étude lors de la session de 2020 du Conseil.

2.3 Un appui financier est généreusement fourni par l'Arabie saoudite aux fins de l'élaboration de l'étude.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_